

[RETOUR VERS LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE DE L'ACADEMIE](#)

NOTICE HISTORIQUE

sur la vie et les travaux

de **M. ALEXIS DE TOCQUEVILLE**

PAR **M. François MIGNET**

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Lue à la séance publique annuelle du 14 juillet 1866



Messieurs,

La démocratie coule à pleins bords, disait-il y a quarante ans un profond penseur, qui était en même temps un éloquent écrivain. M. Royer-Collard comparait ainsi la société moderne, dont il avait vu en France l'orageuse transformation, à un grand fleuve qui chaque jour élevait son niveau, grossissait son cours, et entraînait tous les débris de la société ancienne dans sa marche rapide, au milieu de ses eaux encore troublées. Sorti de la source chrétienne aux confins du moyen-âge, alimenté par le travail des villes à l'époque communale, accru par l'effort de la royauté à l'époque monarchique, et, de nos jours arrivé à une grandeur démesurée par la révolution française, ce fleuve semble emporter les peuples vers des régions encore obscures, et qu'on ne connaît guère que par leurs tempêtes. Comment s'y établiront-ils ? Sauront-ils s'y régir en liberté et y subsister dans l'ordre ? S'y reposeront-ils, à l'abri d'institutions généreuses qui acquerront de la durée en obtenant du respect ? Ces inquiétants problèmes, M. Alexis de Tocqueville, dont j'ai à vous exposer aujourd'hui la vie et les travaux, alla les étudier au-delà de l'Océan, où s'était constituée, sans obstacle et presque sans effort, une société démocratique, née de la veille et déjà puissante le lendemain. Il alla les étudier dans le nouveau monde, en ayant les yeux fixés avec une sollicitude

patriotique sur l'ancien, et il se fit l'historien de la démocratie en Amérique pour devenir à quelques égards le conseiller de la démocratie en Europe.

Alexis-Charles-Henri Clerel de Tocqueville est né à Paris le 29 juillet 1805. Il appartenait à une très ancienne famille de Normandie. Son père, le comte de Tocqueville, qui devait écrire, vers la fin de ses jours, une *Histoire philosophique du règne de Louis XV*, et jeter un *Coup d'œil sur le règne de Louis XVI*, était non moins distingué par l'esprit que par la naissance. Il fut un des serviteurs éclairés et modérés de la maison de Bourbon, sous la Restauration, et devint tour à tour Préfet de Metz, d'Amiens et de Versailles. Alexis de Tocqueville le suivit de préfecture en préfecture, et fut tout d'abord élevé dans la maison paternelle, par les soins d'un prêtre excellent et judicieux, l'abbé Le Sueur, qui eut la direction de son esprit comme de son âme, durant les années si décisives de l'enfance et de la première jeunesse, et dont il garda toute sa vie le souvenir le plus affectueux et le plus reconnaissant. Il entra ensuite dans les écoles publiques, où il se pénétra des idées modernes et s'accoutuma aux sentiments des temps nouveaux. Ces idées dans ce qu'elles avaient de plus élevé, ces sentiments dans ce qu'ils avaient de plus équitable, lui étaient du reste comme transmis avec le culte d'une grande et vénérable mémoire. Par sa mère, née Lepelletier de Rosambo, il était l'arrière-petit-fils de cet homme touchant aussi bien qu'admirable, de ce généreux Malesherbes, qui aima la justice, soutint le bon droit, rechercha la liberté, pratiqua la vertu, recommanda avec émotion le peuple au roi sous la monarchie absolue, défendit avec courage le roi devant le peuple sous la république triomphante, et, à la honte d'une révolution devenue oppressive et inhumaine, fut immolé sur l'échafaud.

Après avoir fait ses études classiques à Metz et son droit à Paris, Alexis de Tocqueville visita l'Italie et la Sicile. IL avait l'esprit réfléchi plus qu'ardent : observer l'aidait à penser. Les spectacles de la nature comme la vue des sociétés éveillaient déjà son imagination, et avec l'idée des choses lui donnaient le talent d'en peindre l'aspect et d'en juger l'état. Il y a dans les fragments de ce premier voyage, écrit pour lui seul et publié après sa mort, des pages de son extrême jeunesse qui ne sont pas indignes de figurer à côté des belles pages de son âge mûr, bien qu'il s'y trouve souvent quelques excès dans la couleur et un peu d'inexpérience dans le jugement. C'est pendant ce voyage, au printemps 1827, qu'il reçut sa nomination de juge auditeur au tribunal de Versailles. Ses parents l'avaient destiné à la magistrature. L'aîné de la famille avait embrassé la profession des armes ; le cadet était appelé dans la carrière qu'avaient illustrée ses ancêtres maternels les Pelletier et les Lamoignon-Malesherbes. Afin de n'y être pas un spectateur inactif des débats judiciaires, il se fit attacher au parquet et il put prendre la parole comme organe du ministère public. Ces fonctions, dans l'exercice desquelles il montra une solide connaissance du droit et acquies une facilité grave d'élocution, le satisfirent médiocrement et ne pouvaient répandre sur lui aucun éclat. Il y resta près de quatre ans, comme oublié. Ses talents n'y paraissaient pas assez à leur avantage ; il y éprouvait ce malaise profond que donne le sentiment d'une supériorité qu'on a et que tout le monde ignore, le noble désir de cette renommée dont l'absence inquiète les natures faites pour l'obtenir et dont la possession ne les contente pas toujours.

La révolution de juillet 1830 trouva M. de Tocqueville simple juge auditeur, remplissant les fonctions de substitut au tribunal de Versailles. Cette révolution, il l'avait prévue. Lorsque le ministère du prince de Polignac remplaça, le 8 août 1829, le ministère habilement réparateur et sagement libéral de M. de Martignac, M. de Tocqueville aperçu et signala avec une sagacité attristée toutes les suites qu'aurait ce changement déplorable pour la Restauration. Le lendemain même de l'alarmante nomination des nouveaux ministres, il annonça les projets qu'ils voudraient mettre à exécution, les résistances certaines qu'ils rencontreraient et il ajouta : «Les voilà donc lancés dans le système des coups d'Etat, des lois par ordonnance, c'est-à-dire la question posée entre le pouvoir royal et le pouvoir populaire,

une lutte engagée en champ clos, une partie où le pouvoir populaire ne joue que son présent et où l'autorité royale jouera son présent et son avenir. » Huit mois plus tard, à mesure qu'on approchait de la catastrophe, il écrivait avec une précision singulière : « Se mettre au-dessus de la Charte, c'est vouloir infailliblement se faire précipiter du trône. Telle est du moins ma conviction. »

Il ne se trompait point. La chute révolution prévue s'accomplit. Il le que l'établissement du régime France nouvelle se conciliât avec le France ancienne, croyant que par cet plus régulière et la liberté plus durable. n'étaient point une condamnation. révolution, ne valait-il pas mieux la conservait la loi que la révolution qui l'arbitraire ? Il adhéra donc par son de juillet 1830, qui n'avait pas été ambition privée ni par de fausses défendu dans son principe, étendu dans rendait honnête en même temps que appeler Alexis de Tocqueville à devenir au fond, un penseur politique et un



provoquée survint ; la regretta. Il aurait désiré constitutionnel de la maintien des rois de la accord l'autorité serait Mais ses regrets Révolution pour révolution qui eût fait triompher serment à la révolution suscité par une craintes ; que le droit ses conséquences, libérale. Elle devait bientôt, ce qu'il était habile écrivain.

Il s'était étroitement lié avec un jeune magistrat qui avait beaucoup d'élan dans l'esprit et l'âme la plus généreuse, auquel plaisaient également les nobles idées et les belles entreprises, M. Gustave de Beaumont, qui a été le compagnon de ses voyages, son collègue dans les assemblées législatives, son confrère à l'Institut, l'inséparable associé de sa vie, le plus cher ami de son cœur et que vient de réunir à lui une fin, hélas ! bien prématurée. Poussés par les mêmes projets, unis dans des travaux semblables, animés d'honnêtes ambitions, serveurs zélés de la grande cause de la liberté légale, rapprochés par les sentiments sans se ressembler par les caractères, ils éprouvèrent cette douce et forte amitié qui eut un si grand charme pour M. de Tocqueville tant qu'il vécut, et qui veilla si pieusement après sa mort à la publication de ses œuvres et au culte de sa mémoire.

Sans quitter la magistrature, à laquelle ils ne renoncèrent que plus tard, les deux amis demandèrent alors au gouvernement nouveau et reçurent de lui la mission d'étudier au-delà des mers un régime pénal qui occupait les imaginations en Europe et se pratiquait dans plusieurs vastes établissements en Amérique. Ce régime, appelé pénitencier, faisait des prisons des lieux d'amendement en même temps que de punition. Les maisons de détention étaient transformées en ateliers, en hospices, en écoles, où, à l'aide ici du travail en commun exécuté dans un silence absolu, là du travail solitaire poursuivi dans des cellules séparées, et par une éducation morale donnée pendant le cours d'un emprisonnement rigoureux, on espérait châtier et réformer à la fois les condamnés, traités comme des coupables, soignés comme des malades, instruits comme des ignorants.

Cette mission devait en produire une autre. M. de Tocqueville venait d'être témoin, dans son pays, d'une révolution populaire qui, entreprise pour la défense de la loi, avait eu la sagesse de conserver la royauté afin de mieux assurer la liberté, mais qui marquait pourtant un pas de plus de la nation française dans la voie démocratique. Envoyé pour examiner les établissements pénitenciers aux Etats-Unis, il eut l'intention d'observer de près l'existence sociale et d'étudier à fond le régime politique de cette démocratie du nouveau monde qui

s'était récemment constituée avec des éléments modernes sur de si vastes espaces. Composée de colonies sorties de l'Europe et formant des Etats particuliers unis dans une fédération générale, née de l'insurrection, affermie par la victoire, établie dans la liberté, cette forte république, active, remuante, ambitieuse, a marché d'un pas pressé à la conquête d'un territoire immense, au développement d'une population qui deviendra démesurée, est parvenue, en moins de trois-quarts de siècle, de près de quatre millions à plus de trente et un millions d'habitants, de treize Etats entrés primitivement dans l'union à trente-quatre, s'est étendue depuis les confins du Canada jusqu'aux bords de l'Océan Pacifique, donnant en Amérique le spectacle de son ardeur entreprenante et étonnant l'Europe des progrès de sa puissance.

M. de Tocqueville considéra avec un soin singulier, dans la démocratie américaine, l'homme et ses dispositions dominantes, la société et ses mœurs générales, les Etats et leur existence particulière, la fédération et son régime constitutif, tout enfin, l'esprit et le caractère du peuple, l'influence des occupations et des lieux, la nature, la portée, le jeu des institutions. Il s'introduisit dans ces familles qui abondaient en hommes actifs et énergiques, bien vite capables de se suffire, prompts à se résoudre, ardents à entreprendre, habiles à s'établir. Il assista aux délibérations de ces assemblées souveraines qui n'offraient pas toujours le spectacle de la gravité dans les formes, de la modération dans les avis, d'où la politesse était souvent exclue, et que troublaient quelquefois la passion incivile et la violence illégale. Il vit dans la Maison Blanche le chef élu de cette grande association d'Etats, simple dans l'exercice d'une haute autorité, soumis à la loi au nom de laquelle il commande et au moyen de laquelle on le surveille, qui l'a fait sortir sans trouble de la foule et qui l'y fit rentrer sans peine. Il parcourut en observateur le pays qu'il considéra en politique. Il le traversa en divers sens et voulu voir non-seulement la société civilisée dans toute la vigueur de ses établissements et parmi les masses serrées de sa population, mais sur ses extrêmes frontières et pour ainsi dire à ses débuts, là où l'homme isolé entre en contact avec la nature et remporte sur elle sa première victoire. Il s'engagea dans le désert, et, durant quinze jours, il franchit à cheval, par des sentiers perdus, ces forêts presque contemporaines de la création, à travers leurs solennelles obscurités et leurs absolus silences, au milieu d'arbres morts de vieillesse qui s'abattaient les uns sur les autres, de lianes épaisses qui les enlaçaient de leurs nœuds et les unissaient par leurs jets, s'arrêtant de loin en loin dans des fermes isolées, avant-postes de cette société en marche, et il s'avança jusqu'aux faibles restes de cette race rouge répandue, il y a trois cent ans, sur les vastes territoires où elle poursuivait ses chasses et ses guerres, et dont l'a dépossédée la race plus puissante à laquelle était destinée l'acquisition successive du monde en vertu de son intelligence dominatrice. Rien n'est poétique comme les simples descriptions qu'en a tracées M. de Tocqueville. Ses peintures, aussi naturelles qu'animées, sont d'une beauté sans recherche et d'un effet où l'émotion contenue du contemplateur s'ajoute à la réalité saisissante du tableau.

Ses courses dans l'Amérique du Nord étaient terminées, ses observations étaient recueillies, ses vues arrêtées, son livre conçu dans sa pensée sans avoir encore reçu sa forme, lorsqu'il entreprit de visiter, avant de finir son voyage, cette partie de l'Amérique dont l'origine était française et qu'un traité de la France, au commencement du siècle, avait cédée aux Etats-Unis. Le 1^{er} décembre 1831, il s'embarqua sur l'Ohio pour se rendre à la Nouvelle-Orléans, en descendant le Mississipi. L'hiver venait à grands pas, et la navigation, qui se poursuivait de nuit comme de jour par cette race pressée et aventureuse qui compte le temps pour beaucoup et les hasards pour rien, pouvait être dangereuse sur ces grands fleuves semés d'écueils et couverts de glaçons. Elle le fut, et l'Ohio faillit engloutir le voyageur presque au terme de sa course, l'auteur à la veille de sa renommée.

Le navire à vapeur sur lequel il était monté à Wheeling, au-dessus de Pittsburgh, avec M. Gustave de Beaumont, n'était pas arrivé bien loin de Cincinnati. A cet endroit la rivière, large d'un mille surface de cachait sous ses d'un coup, vers sa marche et et du silence, la mots désespérés : même instant le s'enfonce à monte. Chacun se de passagers, nombre de semble que le ne trouble qui ose l'affronter sans hésitation, deux amis se



d'un de ses bords à l'autre, et à la laquelle flottaient des glaçons, eaux des rochers invisibles. Tout minuit, le navire reçoit un choc dans s'entrouvre. Au milieu des ténèbres voix du capitaine fait entendre ces « All is lost ! Tout est perdu ! » Au navire, percé, dans sa quille, mesure que l'eau l'envahit et croit près de périr, et, de cette foule parmi lesquels se trouvent un grand femmes, pas un cri ne sort. Il danger, que tout le monde connaît personne, tant cette race énergique sait le subir, et, s'y étant exposée peut y succomber sans plaintes. Les serrent la main en signe d'adieu et

s'attendent à sombrer avec le navire. Mais, rencontre heureuse autant qu'imprévue, le navire, retenu par l'écueil qu'il avait heurté, s'appuie, en s'enfonçant, sur le rocher même qui ferme l'ouverture qu'il avait faite. Immobile sans être englouti, il est sauvé et les passagers, échappés miraculeusement à la mort, sont recueillis par un autre bateau à vapeur qu'arrêtent et enferment à son tour les glaces croissantes de l'Ohio. Réduits à traverser tantôt à pied, tantôt dans des voitures informes et par des routes à peine tracées, les forêts alors couvertes de neige du Kentucky et du Tennessee, après un mois de fatigue, de souffrance, de périls, les deux amis arrivèrent sur les bords du Mississipi, où ils assistèrent à la triste émigration de la tribu indienne des Chactwas qui allait chercher des chasses plus abondantes et des demeures plus libres dans les solitudes de l'Arkansas, et ils descendirent par le grand fleuve jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Leur voyage s'acheva bientôt, et, au printemps de 1832, ils repartirent pour l'Europe.

Dès leur retour en France, ils préparèrent ensemble un rapport, non moins curieux qu'important, sur le système pénitentiaire qu'ils avaient eu la mission d'examiner en commun. Dans ce rapport, qui fut un ouvrage, ils décrivirent et apprécièrent le régime nouveau de correction pénale, de traitement moral, de discipline intellectuelle, pratiqué aux Etats-Unis dans les trois établissements d'Auburn, de Cherre-Hill et de Philadelphie. Ils se montrèrent favorables au plus rigoureux isolement cellulaire, comme étant plus efficace et pouvant mieux empêcher les récidives dans le crime, par l'intimidation qu'il cause et le changement qu'il produit. Ce fut le système que M. de Tocqueville, d'accord avec le gouvernement, qui le proposa par un projet de loi, exposa savamment quelques années plus tard, dans la chambre des Députés de France, comme rapporteur d'une commission pour la réforme des prisons, et qu'il fit prévaloir après l'avoir habilement soutenu pendant une longue discussion. On en espérait alors beaucoup. S'il est des hommes d'une perversité audacieuse et incorrigible, que ni le châtement n'intimide, ni l'éducation ne réforme, et qui sont pour ainsi dire coupables par nature, il en est, et en bien plus grand nombre, qui deviennent criminels par accident, en cédant aux circonstances qui entraînent, aux misères qui accablent, aux exemples qui séduisent, aux passions qui aveuglent. Ceux-là ne peuvent-ils pas être ramenés à la règle si on les plie à sa longue observation, et apprendre à vivre honnêtement en étant punis pour ne l'avoir pas su ? M. de Tocqueville le croyait. Il pensait que, soumis à une instruction morale,

pliés à un travail matériel, capables désormais de pourvoir à leur subsistance, possédant de plus un certain pécule qui, amassé dans la détention, devait leur servir dans la liberté, soustrait par l'isolement cellulaire à la société corruptrice comme à la connaissance dangereuse de leurs compagnons de captivité, les condamnés peuvent se régénérer par l'expiation, et, leur peine accomplie, rentrer et rester dans la droite voie du bien.

Le livre sur le système pénitentiaire, que M. de Tocqueville fit de concert avec M. Gustave de Beaumont, fut bientôt suivi du livre célèbre qu'il préparait sur la *Démocratie en Amérique*. Composé de quatre volumes, que M. de Tocqueville publia en deux fois, ce livre forme deux ouvrages distincts. L'un expose plus particulièrement l'organisation politique et l'histoire de la démocratie en Amérique ; l'autre en montre davantage l'ordre social, l'état intellectuel, la vie morale.

Dans le premier, M. de Tocqueville fait voir comment, à la faveur des lieux et des temps, d'usages anciens menant tous à la liberté, de particularité propice qui tenaient à l'immense étendue du pays, à l'établissement développé de colonies distinctes, et au régime séparé de chacune de ces colonies, il s'est fondé tout d'un coup, vers la fin du dernier siècle, par la guerre et sur les lois, un Etat libre et vaste, puissant dès le jour de sa naissance et destiné à s'agrandir sans se dissoudre. Cet Etat du nouveau monde, détaché à propos de l'ancien, ne pouvait être qu'une république. Cette grande république, pour subsister longtemps et régulièrement, ne pouvait être que fédérative. Des colonies affranchies conduisaient à des Etats-Unis, et, afin d'assurer l'existence de sociétés particulières devenues indépendantes, il fallait les comprendre dans une société politique générale qui leur permît de se gouverner en commun, ainsi qu'elles s'étaient défendues.

Cette société de société, comme dit Montesquieu en parlant des fédérations, a été constituée avec une habileté prévoyante par de patriotiques libérateurs et surtout par un sage grand homme. Dans la convention de 1789, que présidait et qu'inspirait Georges Washington, le gouvernement fédéral de l'Union fut fortement établi au-dessus du gouvernement particulier des Etats, et ces deux gouvernements, dont les pouvoirs ont été depuis lors déterminés, les objets définis, la sphère d'action circonscrite, ont pu longtemps coexister sans désordre, se mouvoir sans conflit. C'est cette grande république fédérative, avec sa législation variée, ses magistratures diversement élues, ses citoyens égaux exerçant une double souveraineté en ce qui concerne les intérêts locaux de chaque Etat, et en ce qui touche aux affaires générales de l'Union, que M. de Tocqueville a montré dans ses origines, suivie dans ses développements, habilement appréciée dans son organisation et son existence.

En même temps qu'il a fait voir les beaux côtés de la démocratie américaine, M. de Tocqueville n'en a point caché les défauts, et il en a mesuré les périls. Il ne la présente pas comme un modèle à suivre, car l'état politique d'un peuple ne s'imité pas plus que ne s'emprunte son état social. Chaque pays doit tirer la forme de son gouvernement de sa condition présente combinée avec son existence passée, de ses besoins nouveaux accordés avec ses habitudes anciennes, tout à la fois de sa pensée et de son histoire. Mais il peut apprendre à régler la liberté pour qu'elle ne renverse pas tout, à vivifier l'ordre pour qu'il ne paralyse pas tout.

Du second ouvrage ressort un enseignement plus direct. En y retraçant les effets ordinaires de l'état démocratique, M. de Tocqueville montre ce qu'il faut de vigilance et de mesure pour se détourner des écueils auxquels cet état expose. En général, la démocratie a moins su se régler que se soumettre, et, par la voie de la licence, elle a, trop souvent, abouti à la servitude. N'ayant pas bien usé de la liberté, elle la perd ; ayant mal exercé la souveraineté,

elle l'abdique. Là même où elle ne tombe pas dans ces redoutables extrémités, elle est sujette à d'autres maux que M. de Tocqueville signale afin qu'on les évite. L'abaissement des idées avec l'augmentation des richesses, la grossièreté des manières par la domination de la foule, moins d'élévation privée avec plus de puissance publique : c'est ce que la démocratie peut entraîner à sa suite, si elle devient maîtresse obéie de l'Etat par la politique qu'elle inspire, guide suivi de la société par les habitudes qu'elle introduit.

Observateur habile et peintre moral de la démocratie, M. de Tocqueville la juge sans sévérité comme sans faveur. Il en indique les imperfections en même temps qu'il en expose les avantages. Ainsi expliquer en le jugeant tout démocratique et fédéral, politiques, soit civiles, au d'une société, donner avec prévoyance les effets des livré à la démocratie, se prennent les mœurs, quels quelles règles se dirige le éclatent, quels dangers s'y forment, quelles vertus y sont redoutables : voilà ce ce grand ouvrage, qui est de la république américaine, l'habile appréciation de l'Etat démocratique, et l'enseignement utile, quoique indirect, adressé aux nations qui arrivent à cet état ou qui y marchent.



déterminer en le caractérisant, le mécanisme d'un gouvernement rapporter les institutions soit génie d'un peuple et à la condition sûreté la raison et montrer avec lois ; dire comment, dans un pays comportent les esprits, quel tour mobiles animent les hommes, par gouvernement, quelles passions y produisent, quels caractères s'y sont nécessaires et quels vices y que M. de Tocqueville a fait dans tout ensemble la savante anatomie

M. de Tocqueville pense que la démocratie dont le règne, selon lui, approche de plus en plus dans le vieux monde, peut s'instituer avec l'égalité devant la loi, et la liberté dans le gouvernement. « Mes conclusions tendent, en définitive, dit-il, à l'organisation progressive de la démocratie. J'ai cherché, il est vrai, à établir quelles étaient les tendances naturelles que donnait à l'esprit et aux institutions de l'homme un état démocratique. J'ai signalé les dangers qui attendaient une société sur cette voie ; mais je n'ai pas prétendu qu'on ne pût pas lutter contre ces tendances découvertes et combattues à temps, qu'on ne pût conjurer à temps ces dangers prévus à l'avance. » M de Tocqueville, espérant dans les progrès de la raison humaine si on l'éclaire et de l'expérience publique si on la seconde, croit qu'il faut répandre de sages idées parmi ceux qui peuvent, à des degrés divers, prendre part à la conduite de l'Etat. Il pense que les libres institutions communales et provinciales doivent être comme des écoles où ils apprennent à faire un bon usage des droits et des pouvoirs politique. Le maintien des croyances religieuses pour le ferme emploi des libertés publiques, les lumières éclairant les instincts, l'entente du gouvernement acquise par la connaissance de l'administration, la soumission sans réserve à la loi jusqu'à ce que la loi soit changée sans violence, c'est ce que M. de Tocqueville recommande surtout à la démocratie pour que, soustraite à ses passions et à ses ignorances, elle échappe et au désordre et à l'assujettissement.

Le livre de M. de Tocqueville est beau en même temps qu'instructif, et, bien qu'il soit fort achevé dans ses diverses parties, il ne paraît tendu dans aucunes. Il est rempli d'observations fines, et, en les y cherchant, on peut y trouver des conclusions profondes. C'est le fruit précoce et mûri d'un esprit délicat et solide, l'œuvre d'un talent heureux et réfléchi. M. de Tocqueville avait naturellement du style. Il portait la distinction dans la simplicité, et ses dons, qui étaient des plus rares, le travail les avait rendus des plus accomplis. Il savait composer et s'appliquait à bien écrire. Il croyait à la nécessité comme au mérite de la forme dans les œuvres de l'intelligence, de la forme qui, produit de l'inspiration et de l'art, donne à

la pensée sa perfection aussi bien que son ornement, devient un plaisir d'esprit pour ceux qui lisent, est une condition de durée pour ceux qui écrivent.

L'ouvrage *de la Démocratie*, aujourd'hui parvenu à sa seizième édition, rendit M. de Tocqueville très vite célèbre, et lui valut, avec un éclatant succès, de hautes distinctions. En peu d'années, ses idées et ses talents obtinrent coup sur coup les plus recherchées des récompenses : publiciste, il fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques; écrivain, il fut reçu à l'Académie française.

Cette gloire du talent, qui commençait si vite pour lui, il en fit partager bientôt les nobles douceurs à une personne digne de les goûter en recevant son nom. Il avait alors trente et un an, et, réglant de bonne heure sa vie comme il avait réglé son esprit, il se maria. Il avait connu à Versailles une jeune Anglaise, d'une âme haute, d'un cœur délicat et dévoué, qu'il avait vue fière dans une retraite modeste, enjouée dans une existence simple, et qui n'avait pour fortune que les dons heureux de l'âge qui plaît et de la vertu qui captive. Attiré et retenu par les agréables et fortes qualités de Mademoiselle Marie Mottley, M. de Tocqueville s'en éprit et l'épousa. Ce mariage, qui semblait de sa part le pur effet de la passion, fut aussi l'acte de la plus raisonnable sagesse, car il trouva dans son aimable et généreuse compagne le plus parfait accord de sentiments, de la plus vive tendresse, il éprouva pendant vingt-cinq ans auprès d'elle un inaltérable bonheur.

M. de Tocqueville n'était pas seulement porté vers les grandes œuvres de l'esprit ; il se sentait appelé aux débats élevés de la politique. Il eut l'ambition d'y prendre part et l'espérance de s'y distinguer. Sous le régime représentatif de la monarchie constitutionnelle, les Chambres étaient de grandes écoles de politique et comme les utiles laboratoires de l'autorité. C'était de là que sortaient, après de fortes épreuves, les conducteurs du gouvernement, dont les actes, toujours soumis à une discussion sérieuse, devaient être soutenus par une parole habile. Durant ce régime libéral et fécond, également propre à donner au pays des hommes capables de l'honorer et de le servir, et à rendre éclairée l'administration de la France, prudentes les directions de sa politique, sans mettre obstacle aux entreprises généreuses lorsqu'elles étaient raisonnables, ne si refuser aux choses hardies lorsqu'elles étaient nécessaires, M. de Tocqueville désira vivement entrer dans la chambre des députés. Malgré l'impatience de son désir, il tint à n'y arriver qu'en gardant son entière indépendance, par le choix libre des électeurs et sans le concours généralement intéressé du pouvoir.

C'était en 1837. Le comte Molé, qui était son parent et qui dirigeait alors les affaires comme président du conseil des ministres, prescrivit à l'administration d'appuyer la candidature de M. de Tocqueville dans le département de la Manche. Il le fit à l'insu de M. de Tocqueville, s'en exiger, bien qu'en l'espérant peut-être, une assistance dans la Chambre des députés, en retour de l'appui qu'il offrait dans le collège électoral. M. de Tocqueville ne s'en alarma pas moins, et il repoussa par écrit le secours qu'il ne demandait point et qui fut pleinement retiré. Un aussi fier refus lui attira, comme on le présume bien, une première défaite. Mais, si réduit à ses seules forces, il échoua cette fois, il réussit un peu plus tard, et l'arrondissement de Valognes l'envoya, en 1839, à la Chambre des députés où M. de Tocqueville, pendant huit années, siégea, parla, vota avec une plaine indépendance, comme il y était entré.

M. Royer-Collard, qu'un esprit difficile et un goût très altier disposaient peu à l'approbation des choses et des œuvres de son temps, avait pris en gré et presque en admiration M. de Tocqueville. Il allait jusqu'à voir en lui un continuateur de Montesquieu. Le livre *de la Démocratie* lui avait paru comme l'*Esprit des lois* de l'Amérique du Nord.

Lorsqu'il avait appris que M. de Tocqueville n'avait pas réussi dans sa première campagne électorale, il l'en avait pour ainsi dire félicité. « Je ne tiens pas absolument à ce que vous ayez échoué, lui écrivit-il ; cependant je le préfère. » Il ajoutait : « Vous vous-êtes éprouvé comme penseur et comme écrivain ; vous vous ignorez comme orateur, et il faut à l'orateur bien autre chose que du talent. » M. de Tocqueville était en effet plus écrivain qu'orateur. Il mettait trop de mesure dans ses idées pour qu'il y eût beaucoup de mouvements dans ses discours, d'où la facilité élégante excluait presque la chaleur persuasive. Pour agir fortement sur les hommes assemblés, il faut avoir éloquemment raison. M. de Tocqueville n'obtint jamais ces grands effets de la parole humaine réservés à ces habiles orateurs qui avaient alors les premiers rôles comme les plus éclatantes renommées. D'ailleurs ses dispositions très libérales et des tendances marquées vers des institutions plus démocratique sous la monarchie, le retinrent presque constamment dans l'opposition. Il se fit toute fois remarquer, dans cette opposition purement constitutionnelle, par quelques discours où perçait un esprit politique. Il aurait voulu que les bases trop étroites de la représentation élective fussent élargies et qu'on étendît à toutes leurs conséquences les principes d'un régime libre. La parole, qu'il prit souvent pour contredire la marche du gouvernement, lui fut quelques fois donnée pour exprimer le vœu de la majorité dans des questions d'une importance tout ensemble morale et pratique. Nommé membre de plusieurs commissions qui le choisirent pour organe, il traça d'une manière habile les règles à suivre et les moyens à employer pour l'abolition progressive de l'esclavage dans les colonies, pour la réforme des prisons et l'établissement efficace du système pénitentiaire, pour le genre de colonisation qu'il convenait d'adopter dans cette Afrique française si coûteuse à conquérir et si nécessaire à garder. Plusieurs de ses rapports, qui furent des traités savamment étudiés sur ces graves matières, pourraient être encore utilement consultés aujourd'hui. Sans être un orateur éclatant, M. de Tocqueville devenait un orateur écouté. Il s'élevait de plus en plus dans l'estime de la Chambre, et il ne perdait pas la faveur du public auprès duquel ses ouvrages l'avaient rendu célèbre, lorsque éclata la révolution du 24 février qui, faite au nom d'une réforme, devait être si fatale à la liberté.

La monarchie constitutionnelle fut renversée. Ce gouvernement dont le principe essentiel avait été mieux reconnu et mieux appliqué en 1830, et dont la base fondamentale demandait seulement à être entendu, semblait approprié à l'état d'une nation à la fois vieillie et régénérée, que la royauté avait formée et la révolution refaite, unissant les anciennes traditions de l'ordre aux récents besoins du droit. M. de Tocqueville le vit succomber avec regret et remplacer avec crainte. La France parviendrait-elle cette fois à se gouverner sous la forme républicaine qui venait de lui être brusquement donnée ? Un peuple ardent et changeant, enthousiaste et raisonneur, accessible aux généreuses idées, emporté par de nobles désirs, capable de grandes choses, mais qui s'était tantôt émancipé jusqu'au désordre, et tantôt soumis jusqu'à l'assujettissement, pourrait-il mieux qu'il n'y est parvenu en de précédentes rencontres, se constituer, s'administrer, se diriger uniquement lui-même ? Quoi qu'il dût en penser, M. de Tocqueville se rattacha sincèrement à la nouvelle république, afin d'éviter, s'il était possible, qu'elle n'eût les formes, les égarements et les destinées de l'ancienne. Il fut nommé membre de deux assemblées souveraines qui, sorties en 1848 et 1849 des flancs agités de la nation et nées du suffrage universel, devaient régir démocratiquement la France.

Dans la première des assemblées, il fit naturellement partie de la commission chargée de préparer la constitution nouvelle. Là, il aurait voulu que les pouvoirs publics reçussent une organisation qui les rendît plus stable, malgré leur mobilité élective, et qui prévînt des conflits si propres à ramener le spectacle de l'anarchie dans l'Etat ou de l'arbitraire dans le gouvernement. Ses vœux ne prévalurent point. Le sénat qu'il proposa d'établir, avec des attributions semblables à celles que possédait si utilement le sénat des Etats-Unis, ne fut point accueilli. On n'adopta pas davantage, ainsi qu'on l'avait fait prudemment aux Etats-Unis, un

mode spécial d'élection pour nommer à la présidence de la république. La logique trop étroite du temps n'admettait ni partage dans l'autorité législative, ni condition dans l'exercice du droit électoral. Il dut n'y avoir qu'une assemblée et qu'un président également choisi par le suffrage universel et également temporaires, formant des puissances presque indépendantes, dont la première possédait la souveraineté, dont la seconde dirigeait le gouvernement, et qui étaient tenues de communiquer entre elles sans être obligées de s'entendre. Il était bien à craindre que, après un accord passager, elles n'en vinssent à une rupture définitive, rupture dont les suites étaient faciles à prévoir si l'on tenait compte du génie monarchique de la France et des souvenirs encore récents de notre histoire.

Le Président de la république prit bientôt pour l'un de ses ministres M. de Tocqueville auquel il confia le département des affaires étrangères. M. de Tocqueville s'y comporta d'une manière mesurée et habile dans des circonstances délicates. Le ministère que présidait M. Odilon Barrot, et dans lequel M. de Tocqueville était entré, en juin 1849, avec ses amis MM. Dufaure et Lanjuinais, n'eut pas une longue durée. Les vues étaient changeantes, les positions fragiles, les temps allaient redevenir orageux. La constitution, qui rendait si incertaine l'entente des deux grands pouvoirs qu'elle avait mis, selon l'expression de M. de Tocqueville, dans un si dangereux tête-à-tête, avait limité la durée comme elle avait circonscrit l'action de l'un et de l'autre. Quelques-uns pensèrent dans l'assemblée, et M. de Tocqueville fut de ce nombre, qu'il fallait rendre la conservation d'un de ces pouvoirs légale, pour empêcher qu'elle ne fût irrégulière, et en déterminer de nouveau l'étendue, de peur que l'exercice n'en devînt illimité. M. de Tocqueville fut rapporteur du projet de révision en 1851 et s'en fit le soutien. Ce projet ne prévalut point dans l'assemblée, et peu de temps après les événements prévus s'accomplirent.

M. de Tocqueville avait vu naguère la société française se tirer elle-même du désordre et sortir victorieusement de ses périls par le ferme courage des bons citoyens, l'énergie concertée des soldats, la raison éloquente des politiques qui l'avaient fait triompher des attaques armées et des doctrines subversives, et il ne croyait point que des mesures extraordinaires fussent nécessaires pour la sauver. Il voulut donc protester contre ces mesures, et, le 2 décembre, il se rendit à la mairie du dixième arrondissement où se réunirent les débris de l'assemblée souveraine dissoute. Jeté un moment en prison, M. de Tocqueville fut transporté au château-fort de Vincennes. Lorsqu'il en sortit, il usa de la liberté qui lui fut rendue pour vivre désormais dans la retraite.

Ne pouvant plus s'occuper des affaires de son pays, il s'occupa de son histoire. Il le fit avec tristesse, mais avec éclat. Voulant se rendre compte de ce qu'était la nation française avant l'immense crise de sa transformation sociale en 1789, et de ce qu'elle devînt après ; expliquer sa condition nouvelle par son état passé ; rechercher dans sa situation et dans son caractère, dans son esprit et dans son gouvernement, les causes de ses institutions changeantes et de ses mobiles destinées, il consacra de longues études et ce qu'il lui restait de jours à un ouvrage qui devait être le dernier pour lui et demeurer même inachevé. Cet ouvrage est le Tableau de la France sous l'ancien régime et pendant la révolution.

La France a été faite surtout par la royauté. Elle est l'œuvre admirable et lente d'une famille qui, dans le cours surprenant de son existence huit fois séculaire, a eu le mérite et la gloire, par des princes dont plusieurs ont été des rois habiles et dont quelques-uns ont été de grands hommes, d'en réunir les parties, d'y introduire une organisation semblable, d'y rapprocher les esprits en même temps que les territoires, d'y fondre les populations diverses en un seul peuple, d'y préparer les sujets par la similitude dans l'obéissance à l'égalité dans l'Etat, d'y rendre à la fin indispensable, par l'unité nationale sous le monarque, la liberté

publique sous la loi. Où en était arrivé vers 1789 ce grand travail des siècles et des rois et en quoi consistait l'ancien régime de France ? C'est ce que M. de Tocqueville recherche, expose, explique dans le premier volume de son ouvrage.

Il montre le gouvernement monarchique parvenu à un degré extraordinaire de concentration. La société française avait été comme enveloppée dans le vaste réseau d'une organisation administrative savamment construite et elle était de tous points soumise aux agents multipliés d'une puissance devenue légalement sans bornes. Aucuns droits nouveaux n'étaient établis dans le pays, où restaient toujours beaucoup d'anciens et importuns privilèges. Le régime privé de la féodalité, dont le régime politique avait été détruit, se maintenait dans les campagnes en les la France, distribués dans l'Etat en trois villes en corporations diverses, jalousie les uns envers les autres qu'ils dures obligations envers le centralisation progressivement étendue les provinces des barrières, entre les des séparations, qui servaient moins de qu'elles n'apportaient de gênes à toutes. d'arbitraire et assez peu d'oppression ; dans les esprits, nulle liberté par les lois ; et, avec l'égalité de l'obéissance, l'inégalité des conditions.



Toutefois, à la fin du dernier siècle, le gouvernement royal, bien que très concentré, était affaibli : absolu sans résolution, arbitraire sans discernement, il ne pouvait plus maintenir ce qui était et ne savait pas le réformer. C'est de là qu'est venue la révolution de 1789. Conçue en haine des privilèges, la révolution a revendiqué pour tous l'égalité du traitement à l'abri des lois ; provoquée par la lassitude de l'arbitraire, elle a, avec une immense ardeur, recherché la liberté. Elle a eu ainsi deux grands objets : l'établissement du droit dans l'ordre civil, l'exercice du droit dans l'ordre politique ; une société équitablement ordonnée, un gouvernement librement conduit. Comment les a-t-elle poursuivis ? C'est là que M. de Tocqueville laisse voir les influences de l'ancien régime sur la marche de la Révolution.

Pendant une longue suite d'années, la France avait puisé ses habitudes sociales à l'école de la royauté, où elle avait été de tout temps élevée ; au XVIIIe siècle, elle avait appris ses idées politiques à l'école généreuse de l'esprit humain, où elle avait été brusquement instruite. M. de Tocqueville montre les effets de cette double éducation dans les événements qui se contredisent et sur les institutions qui s'entrechoquent. Par l'éducation royale, la France a marché de plus en plus à l'uniformité des lois, à l'égalité des citoyens, à la centralisation des pouvoirs ; par l'éducation intellectuelle, elle a cherché non-seulement à rendre l'état social homogène, mais à fonder un régime politique libre. Le premier des buts qu'elle se proposait, dans sa grande révolution, a été promptement atteint ; le second, après de longues épreuves, de poursuit encore.

M. de Tocqueville insinue assez ingénieusement pourquoi. Dans un cas, la France continuait avec facilité une œuvre dès longtemps commencée, dans l'autre, elle entreprenait avec inexpérience une œuvre nouvelle. Elle avait éprouvé le noble et impérieux besoin de la liberté, mais elle n'en avait pas acquit encore l'heureuse habitude. L'idée du droit absolu avait gagné les esprits, le désir de la liberté complète avait enflammé les âmes ; mais l'établissement du droit dans sa vraie mesure, l'exercice de la liberté dans sa juste limite, la théorie ne pouvait pas l'avoir enseigné, et l'usage ne l'avait pas appris.

Aussi la révolution supprime le régime féodal, privé, détruit les privilèges des classes et des corps, abolit les constitutions des provinces ; à un pays devenu de tout point semblable, elle donne un droit entièrement uniforme. Elle complète ainsi le grand travail national qu'avait déjà poussé si loin la monarchie. Le peuple français avait appris à marcher vers l'égalité, il y arrive ; il n'avait pas appris à se conduire lui-même dans la liberté, il s'y embarrasse. Malgré son désir et à cause des passions en conflits et des intérêts en lutte, il ne parvient pas à fonder un gouvernement libre dont les ressorts, mal ajustés, sont presque aussi vite brisés que construits. Il passe du désordre à la dictature, et, après de violentes anarchies suivies d'accablantes sujétions, il tombe haletant, déçu, épuisé, sous la domination d'un maître qui a le génie du commandement et de la guerre, lui donne civilement la règle la plus équitable, administrativement l'organisation la plus concentrée, et, l'ayant réduit politiquement à se taire et à obéir, lui offre la grandeur et la gloire, le mène armé au bout du monde et lui fait oublier qu'il a voulu être libre, jusqu'au moment où les revers lui apprennent qu'il faut l'être, même pour n'être pas immodéré et à la fin vaincu.

Dans cet ouvrage, M. de Tocqueville ne se borne point à donner une description saisissante en même temps que développée de l'ancien régime de la France, mais encore il montre les rapports que la révolution conserve avec l'ancien régime, et laisse entrevoir à quelle condition et par quels moyens s'acquiert la noble habitude de la liberté, que l'esprit inspire et que la pratique assure. Il ne faut pas chercher dans ce livre de grands effets. Le mouvement en est égal et tempéré, la pensée délicate et sûre, le style pur et ample. On y trouve une limpidité, une abondance, une harmonie et même une grâce qui attirent et qui charment. La finesse de M. de Tocqueville quand il observe, son art quand il expose, l'équité avec laquelle il juge, une élévation morale où il se maintient toujours, un travail constant qui se sent quelque fois un peu, une grande élégance, recommandent cette œuvre d'un juge pénétrant, d'un sage penseur, d'un écrivain habile, qu'animent également l'amour du bien et le souci du droit.

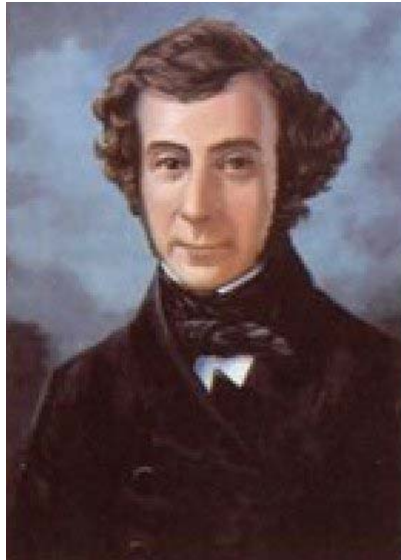
En publiant le premier volume de *l'Ancien Régime et de la révolution*, M. de Tocqueville annonçait le second. C'était en 1856. « L'œuvre que j'ai entreprise, disait-il, ne doit pas en rester là. Mon intention est, si le temps et les forces ne me manquent point, de suivre à travers les vicissitudes de cette longue révolution ces mêmes Français avec lesquels je viens de vivre si familièrement sous l'ancien régime... Je parcourrai d'abord avec eux cette première époque de 89 où l'amour de l'égalité et celui de la liberté partagent leur cœur ; où ils ne veulent pas seulement fonder des institutions démocratiques, mais des institutions libres ; non-seulement détruire des privilèges, mais reconnaître et consacrer des droits ; temps de jeunesse, d'enthousiasme, de fierté, de passions généreuses et sincères, dont, malgré ses erreurs, les hommes conserveront éternellement la mémoire, et qui pendant longtemps encore troublera le sommeil de tous ceux qui voudront les corrompre ou les asservir...

« Une partie de ce second ouvrage est ébauchée, mais encore indigne d'être offerte au public. Me sera-t-il donné de l'achever ? Qui peut le dire ? La destinée des individus est encore bien plus obscure que celle des peuples. »

Dans ce doute, il y avait comme le pressentiment du peu de jours qui lui restaient à vivre. Son œuvre ne devait pas être terminée. C'est par la main pieuse d'un ami que nous en sont parvenus depuis, avec sa correspondance si attachante où il revit tout entier, ces fragments précieux, qu'on ne peut voir sans éprouver une admiration mêlée d'un profond regret, comme à l'aspect de beaux débris d'un monument inachevé. M. de Tocqueville avait une complexion assez frêle, et la vie chez lui était menacée par plusieurs endroits. Il ne

pouvait rien entreprendre avec ardeur, rien exécuter avec effort, sans l'exposer aux plus dangereuses atteintes. En Amérique, il était tombé gravement malade, non loin des bords du Mississipi ; lorsqu'il avait visité une première fois l'Afrique, pour préparer son rapport sur la colonisation de l'Algérie, une fièvre pernicieuse des plus violente avait failli l'emporter ; après son ministère, le sang, sorti en abondance de sa poitrine enflammée, avait mis quelque temps ses jours en péril. C'est ce dernier mal qui marqua son cruel retour, à l'automne de 1858, par d'alarmantes hémorragies, des douleurs profondes, des accablants soudains. Il s'était déclaré de nouveau sur les bords brumeux de l'Océan, dans ce vieux château de Tocqueville qu'il aimait beaucoup, qui lui devait des embellissements commodes, où il se plaisait à recevoir ses amis, et faisait de trop longs et bien périlleux séjours. Il fallut quitter cette demeure de ses affections, et les médecins, qui, après la première atteinte de la maladie, l'avaient envoyé en Italie, dans le golfe de Sorrente, pour y rétablir sa santé compromise, l'envoyèrent alors dans le midi de la France, sur les côtes de la Méditerranée, où il devait s'éteindre ce bel et généreux esprit.

Il s'y rendit avec fatigue, mais avec espérance, et, toujours préoccupé de ce qui lui restait à faire, il écrivait sur ce chemin de la mort : « Je vais à Cannes pour y passer l'hiver. Si je suis passablement portant, j'y travaillerai d'une manière efficace...L'inconvénient de ma retraite de Tocqueville, qui m'est si chère et où j'ai passé les plus beaux moments agréables pour y très bien travaillé. Ce ne sont pas les grandes émotions qui rendent l'esprit improductif, elles sont comme le vent qui pousse de tous côtés la flamme de la pensée. Ce qui l'amortit, ce sont les petites occupations agréables qui détournent l'esprit et l'empêchent de se fixer. »



Il demeura cinq fois à Cannes, dans une villa charmante dont le séjour, d'abord favorable, semblait promettre la guérison de son mal. Il y était avec sa fidèle compagne, qui ne quittait pas, et il y recevait de longues visites de ses deux frères et de ses amis les plus chers, qui lui apportaient avec les témoignages de leur tendre attachement, les douces distractions de leurs entretiens. La terrible maladie n'en suivait pas moins son cours et le conduisait par degré à l'issue fatale qu'on craignait autour de lui et dont, seul, il conservait l'heureuse ignorance. Peu à peu les symptômes s'aggravèrent, l'affaiblissement s'accrut, il ne pouvait plus marcher, et, pour ajouter à sa tristesse, Mme de Tocqueville, que les fatigues et le chagrin avaient rendue malade, était retenue dans sa chambre par une inflammation des yeux qu'offensait le plus petit rayon de lumière. Il se transportait auprès d'elle, bien que, dans l'obscurité où elle était plongée et dans l'état de faiblesse où il était réduit, il eût beaucoup de peine à la voir et encore plus de difficulté à se faire entendre.

Cannes, dans une villa d'abord favorable, de son mal. Il y était avec sa fidèle compagne, qui ne quittait pas, et il y recevait de longues visites de ses deux frères et de ses amis les plus chers, qui lui apportaient avec les témoignages de leur tendre attachement, les douces distractions de leurs entretiens. La terrible maladie n'en suivait pas moins son cours et le conduisait par degré à l'issue fatale qu'on craignait autour de lui et dont, seul, il conservait l'heureuse ignorance.

Peu à peu les symptômes s'aggravèrent, l'affaiblissement s'accrut, il ne pouvait plus marcher, et, pour ajouter à sa tristesse, Mme de Tocqueville, que les fatigues et le chagrin avaient rendue malade, était retenue dans sa chambre par une inflammation des yeux qu'offensait le plus petit rayon de lumière. Il se transportait auprès d'elle, bien que, dans l'obscurité où elle était plongée et dans l'état de faiblesse où il était réduit, il eût beaucoup de peine à la voir et encore plus de difficulté à se faire entendre.

Il était arrivé au dernier terme du mal, et il s'en croyait guéri. Un sage médecin, qui avait été son collègue dans les chambres de la monarchie et les assemblées de la république, le docteur Maure, s'appliquait lui-même à le rassurer avec une habileté affectueuse. Peu de temps avant de mourir, assis sur son fauteuil, ayant à peine la force de maintenir sur ses genoux un volume de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* qu'il essayait encore de lire, respirant avec une difficulté extrême, il dit au docteur Maure, en portant la main sur sa poitrine : « Il n'y a plus rien là ; le mal a entièrement disparu. Vous l'aviez annoncé, » et il

ajouta d'une voix affaiblie : « Cher docteur, vous vous êtes trop préoccupé de ma poitrine ; vous avez un peu trop négligé les forces, occupez-vous à les faire revenir promptement. Il faut que dans un mois je puisse me rendre à Tocqueville ; où j'ai des réparations à faire et plusieurs projets à réaliser. » L'un de ses projets les plus chers était l'achèvement de son livre. Quelques heures après avoir prononcé ces paroles, le 16 avril 1859, sur le fauteuil où il était étendu, au milieu des rêves d'avenir que lui inspirait son imagination invinciblement confiante, il expira doucement sans s'apercevoir des approches de la mort.

Ainsi finit, jeune encore et sans avoir terminé tout à fait sa tâche, le noble, le pur, le regrettable Alexis de Tocqueville. L'éclat de son talent lui avait valu une belle renommée, la dignité de sa vie une grande estime. Il mourait en emportant l'universelle sympathie. Touchant au passé par les souvenirs, il appartenait à son temps par les idées. On peut dire qu'il était sans préjugé comme sans utopie. Ayant examiné avec discernement la condition présente et entrevu avec sollicitude la condition future des peuples, il avait traité de ce point de vue les questions d'organisation sociale, et cherché les ressorts indispensables à l'exercice régulier de la liberté dans les pays démocratiques. Il voulait que le citoyen fût libre dans l'Etat bien ordonné. Ce qu'il recommandait comme équitable, il le présentait comme nécessaire. Il soutenait l'utilité de l'honneur, les bienfaits de la règle, les avantages de la justice, et donnait, avec la raison du bien, le goût du droit. Observateur politique, il était moraliste ingénieux. Habile écrivain, il conservait le naturel dans le travail, et il avait tout à la fois de la grâce et de l'élégance.

Après avoir honoré son pays par de beaux ouvrages, après avoir, autant qu'il l'avait pu, servi de ses talents comme de ses convictions, la cause de la liberté sous la loi, il disparaissait prématurément du monde où se conservera la trace durable de son passage. Il était enlevé à deux grandes Académies qui gardent, avec une fidélité affectueuse, la mémoire de ce membre éminent et cher, dont l'esprit avait tant d'élévation, le caractère une si grave douceur, et le commerce tant de solidité unie à tant de charme. Son visage fatigué et tranquille, rarement joyeux et jamais troublé, laissait voir, dans des traits réguliers et délicats, beaucoup de noblesse sans hauteur, l'intelligence en ce qu'elle a de plus pénétrant, et l'expression assidue de la plus fière honnêteté. La distinction, une distinction suprême, était la marque de son talent comme de son âme ; elle se retrouve également dans ses œuvres et dans sa vie.

FRANÇOIS MIGNET.

[RETOUR AU DEBUT DU TEXTE](#)

[RETOUR VERS LA PAGE D'ACCUEIL DU SITE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES
MORALES ET POLITIQUES](#)